



Le remplacement

Vous accompagner pour
vos besoins de personnel

Vous proposer des ressources
disponibles et compétentes



Remplacer les agents absents

Notre objectif, vous proposer rapidement des agents pour remplacer vos agents indisponibles ou renforcer l'action des services :

Dans le cadre de missions temporaires

-  Besoin temporaire lié à l'accroissement d'activité
-  Vacance de poste, temps partiel à compléter
-  Congés annuels, RTT, congés pris au titre du CET
-  Congés de maladie, maternité, paternité, parental
-  Agent absent pour formation

Ou pour des missions plus longues

-  Mise à disposition d'agents à temps complet ou non complet sur des missions permanentes

Remplacer ou renforcer sur tous les métiers

(hors filière Sécurité)



Comptable
Technicien voirie et bâtiments Agent d'accueil

Conseiller juridique

Cuisinier
Agent du patrimoine

Agent d'entretien

Auxiliaire de puériculture

Agent spécialisé des écoles maternelles

Agent de gestion administrative

Aide à domicile Agent social

Adjoint d'animation périscolaire

Directeur Général des Services

Responsable espaces verts

Secrétaire de mairie

Agent technique polyvalent

Rédacteur marchés publics

Chauffeur livreur Jardinier
VL, PL, TC

Peintre en bâtiment

Instructeur autorisations d'urbanisme Assistante sociale
Agent d'État civil

Vous souhaitez bénéficier de la mission Remplacement,

Les atouts du remplacement

-  Des professionnels du recrutement à l'écoute de votre besoin
-  Un gain de temps pour la collectivité
-  Une prise en charge de toutes les étapes du recrutement
-  Une aide à la décision et une liberté de choix
-  Des agents opérationnels rapidement pour vos services
-  La gestion RH intégrale par le CDG 06 de l'agent mis à disposition
-  Une sécurité juridique et financière assurée par le CDG 06



Le + de l'équipe du service Emploi

- Écoute active et réactivité
- Sélection pointue des candidats
- Équipe spécialisée dans les métiers de la fonction publique territoriale

Les chiffres clés de la mission

Le remplacement:
Une expérience de plus de 12 ans

Plus de 90 collectivités ou établissements publics ont eu recours à la mission

Plus de 100 contrats de remplacement par an

1 agent sur 6 est recruté à l'issue de sa mission par la collectivité



Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Alpes-Maritimes
33 avenue Henri Lantelme – Espace 3000 – CS 70 169 – 06705 Saint-Laurent-du-Var CEDEX
Tél. : 04 92 27 34 34 – Internet : <http://www.cdg06.fr>

Établissement public administratif créé par la loi du 26.01.84 et le décret du 26.06.85